

Pour faire suite a notre conversation, veuillez trouver ci-joint notre brochure explicative sur nos programmes d'investissement en résidences services.

L'investissement en pierre-papier est un programme avec un capital garanti et un rendement fixe et contractuel tout au long de l'année.

Cet investissement offre une visibilité de rendement à moyen terme sur une offre sécurisée, celle-ci consiste en la souscription d'une ou plusieurs parts auprès d'un fond immobilier, l'objectif n'étant pas d'acheter le bien immobilier mais d'en bénéficier de l'usufruit. Il permet de conserver une disponibilité immédiate de vos fonds en cas de besoin.

#### **Détails de l'investissement :**

- Durée de détention : Minimum 12 mois
- Localité des résidences : Zone Euro
- Frais de souscription : Inclus
- Frais de gestion : Inclus
- Frais de cession : Aucun
- Fiscalité : Revenus perçu net d'impôt
- Rentabilité : Entre 6% et 11% net annuel
- Garantie : Assurance comprise, garantie du capital

Afin de vous éditer une proposition reprenant l'ensemble des caractéristiques de l'investissement, merci de me faire parvenir les documents suivants :

1. Pièce d'identité recto verso ou passeport
2. Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

En fonction de votre capital d'investissement plusieurs possibilités sont envisageable, notre parc immobilier étant de 6,2 millions de m<sup>2</sup> d'une valeur vénale d'environ 2,9 milliards d'euros et 10094 immeubles dont 2624 immeubles patrimoniaux.

En vous remerciant à l'avance de l'intérêt que vous porterez à nos produits, je reste à votre disposition pour toute question et vous prie d'agréer, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Ps : Merci de confirmer bonne réception en retour de ce mail.

Cordialement,

**Benjamin LEDUCQ**  
Responsable clientèle  
Téléphone: 09.70.46.44.60